

Lettre d'info - 2

Centres sociaux ruraux

Selon les données Senacs (observatoire des centres sociaux), nous dénombrons en 2019, 504 centres sociaux implantés dans un territoire rural, dont 157 en Zone de revitalisation rurale (ZRR). La FCSF travaille depuis de nombreuses années autour de ces questions avec le soutien de Territoires Conseils et de la CCMSA.

Dans le cadre de travaux de groupes, les participant.e.s l'ont souligné : le centre social rural a plusieurs spécificités. Rayonnant sur plusieurs communes avec une typologie de public spécifique (peu de jeunes adultes qui partent vers les zones urbaines, beaucoup de personnes âgées isolées) le centre social rural est confronté à des problématiques multiples : difficulté liée à la mobilité (des professionnel.le.s et des habitant.e.s), des villes parfois dorts dans lesquelles il est complexe de mobiliser des habitant.e.s, des interlocuteurs institutionnels multiples (plusieurs maires), un périmètre plus important à couvrir mais un budget moindre (avec donc également moins de ressources humaines), la solitude des structures sur le terrain. Face à cela, les centres sociaux ruraux apportent une variété de réponses : « l'aller-vers », la coopération, l'innovation. Le centre social se pose comme un rassembleur et peut également exercer son rôle de facilitateur (pour la logistique et les services notamment).

Il s'agit du 2e numéro de cette lettre qui reprend les éléments saillants du groupe d'appui aux centres sociaux ruraux et intercommunaux qui s'est réuni en décembre 2020 avec une thématique centrale : l'installation des nouvelles équipes communales et intercommunales dans les territoires ruraux.

Quelles réalités pour les nouveaux.elles élu.e.s?

Le point de vue de Benard Saint-Germain, chargé de missions à Territoires conseils

L'installation des élu.e.s dans un contexte pandémique

L'installation des nouveaux.elles élu.e.s s'est faite dans le contexte pandémique. Leur actualité est tout naturellement tournée vers la gestion de la crise sanitaire et les confinements successifs. Les conseiller.e.s communautaires, les élu.e.s sont présent.e.s et motivé.e.s mais forcément moins réactifs.ves sur la mise en œuvre de projets car mobilisé.e.s sur les urgences du quotidien.

Les réunions à distance ajoutent une autre forme d'entrave au fonctionnement des instances : il n'est pas toujours simple d'animer des groupes aussi nombreux en distanciel et certains édiles de territoires ruraux souffrent, au même titre que de nombreux habitant.e.s, d'une fracture numérique qui empêche parfois une connexion suffisante pour participer à des visioconférences.

Quasiment un an après le début de la crise sanitaire, l'Etat a annoncé un plan de relance global qui devrait permettre de répondre aux besoins des différents territoires. Mais les territoires ruraux qui sont également pour certains des territoires industriels vont devoir affronter une crise économique majeure dans les prochains mois...

Dans ce contexte, les élu.e.s nous sollicitent davantage aujourd'hui sur des questions concrètes, liées au protocole sanitaire (que faut-il mettre en place au sein de la crèche par exemple). Mais tout n'est pas à l'arrêt pour autant. En effet, sur 800 communautés de communes, 400 dépassent le seuil des 16000 habitant.e.s. Pour ces intercommunalités souvent vastes et très peuplées, les élu.e.s reconduits ou renouvelés ont encore un gros travail pour harmoniser les compétences et en définir l'intérêt communautaire.

Centre social et compétence sociale intercommunale

Cette période post-fusion et les nouveaux mandats constituent une occasion de clarifier les liens entre intercommunalité et centre social. L'agrément donné par la Caf place le centre social dans sa fonction spécifique d'animation globale. Et c'est cette fonction qui doit être reconnue d'intérêt communautaire. Dans ce cadre, les projets et actions qui en découlent, doivent faire l'objet d'une convention d'objectifs et de moyens entre l'intercommunalité et le centre social. Ainsi positionnés, ce partenariat de niveau intercommunal laisse toute latitude au centre social et aux différentes communes de travailler ensemble pour accompagner des initiatives d'habitant.e.s. d'une commune et/ou répondre à une sollicitation d'élus d'une ou plusieurs communes.

Organisation des territoires

Pour l'avenir, des fusions sont toujours possibles, si la volonté en est exprimée par les élu.e.s : l'Etat n'envisage pas une nouvelle loi en ce domaine.

Toutefois, la création de communes nouvelles va continuer à s'opérer au sein des intercommunalités existantes. L'émergence d'une commune nouvelle peut avoir des incidences pour un centre social et doit donc être observé de près.

Lien social

La crise sanitaire constitue malgré tout un moment opportun pour une rencontre entre élu.e.s et centres sociaux. La force de création du lien social des centres sociaux en ces temps de crise sanitaire est à valoriser. Ce dont personne ne se souciait il y a peu, le lien social, est devenu priorité. Comment collectivités et centres sociaux peuvent agir ensemble et dans la durée au service du lien social ?

L'actualité côté Etat : Un comité interministériel à la ruralité (CIR)

Le contexte
En novembre 2020 a eu lieu un comité interministériel à la ruralité (CIR) sous l'égide de Jacqueline Gourault (ministre de la cohésion des territoires et de la relation aux collectivités) et Jean Castex (Premier ministre). Il fait suite aux 181 mesures dévoilées lors de l'agenda rural, un an plus tôt.

Les principales annonces
Outre une présentation des territoires ruraux et de leur place centrale dans la société française, le CIR a annoncé le fléchage de 5 milliards d'euros du plan de relance sur les territoires ruraux. Les principales entrées de ce

plan de relance : accélération de la couverture numérique, mobilité (relance des trains de nuit et des petites lignes ferroviaires), projets alimentaires territoriaux, accès aux droits (avec l'accélération des labélisations France Services), développement économique (prolongation des ZRR jusqu'au 31 décembre 2022, soutien aux commerces).

Pour aller plus loin...
L'ensemble des mesures sont à retrouver ici dans le dossier de presse du CIR.

L'influence, la relation aux élu.e.s, un objet de travail de la FCSF et des fédérations

Les objectifs
Le groupe influence de la FCSF pose ainsi ses objectifs « nous souhaitons porter une stratégie d'influence qui vise à ce que les centres sociaux, les fédérations soient mieux reconnus et mieux financés ET qui vise à ce que l'ensemble des acteurs de notre réseau puissent – avec les habitants – peser sur les politiques publiques pour contribuer à un monde plus beau, plus solidaire, plus démocratique et où chaque personne est reconnue ! »

Les axes de travail
La Fédération des centres sociaux de France a ainsi développé 4 axes de travail qui consistent à :
• Changer le regard des pouvoirs publics et partenaires sur les centres sociaux
• Préciser, démontrer et valoriser l'apport des centres sociaux et la singularité de leur approche pour les habitant.e.s et les territoires
• Faire valoir l'expertise et le rôle actif des centres sociaux afin de peser dans l'élaboration des politiques publiques
• Qualifier le réseau (administrateurs.rices et professionnel.le.s) dans sa capacité à développer des démarches d'influence efficaces

Elle met en œuvre plusieurs chantiers afin de former les équipes bénévoles et professionnelles des centres sociaux et de sensibiliser les élu.e.s et les technicien.ne.s des communes et intercommunalités. Elle produit des argumentaires et des plaidoyers sur les enjeux clés des territoires et le rôle des centres sociaux. Elle communique afin de valoriser l'image et le rôle des centres sociaux sur les territoires. Elle appuie les fédérations locales pour construire des démarches de coopération avec les collectivités. Enfin, elle crée des alliances au niveau national, notamment avec des associations d'élu.e.s.

Quelques ressources pour aller plus loin :
- Démarche des élu.e.s fier.e.s de leur centre social
- Formation « osez une communication politique » à venir en 2021
- Un espace web dédié comprenant des argumentaires sur le rôle du centre social

Contact :
Denis Tricoire, délégué chargé de communication, FCSF
denis.tricoire@centres-sociaux.fr

Focus sur... La Fédération des centres sociaux du Rhône

Afin d'accueillir des nouveaux élus mais aussi des anciens un peu réfractaires et/ou avec une vision parfois caricaturale du centre social, la fédération des centres sociaux du Rhône, en lien avec la CAF du Rhône, a organisé en 2014 lors des précédentes municipales une journée de rencontre et d'interconnaissance autour de la question « qu'est-ce qu'un centre social ? ».

Cette première journée a rassemblé plus d'une centaine de personnes, les élu.e.s en sont repartis avec une meilleure connaissance du rôle et des missions des centres sociaux.

Dans la même optique, en 2021, la fédération organisera, toujours avec la CAF du Rhône, un temps par « bassin de territoire » car ces derniers sont très divers sur le département, certains étant marqués par une concentration de quartiers populaires et d'autres revêtant une prégnance rurale. Un support vidéo pédagogique sera présenté aux élu.e.s à cette occasion (en cours de finalisation).

Contact: Anne Bonnefont, déléguée à la FCSR
anne.bonnefont@centres-sociaux-rhone.com

Relation centres sociaux nouveaux.Iles élu.e.s

Nous avons proposé aux participant.es un groupe de travail pour répondre aux deux questions ci-après.
Vous trouverez ici les éléments saillants des discussions.

Quels constats quant à la relation avec les élu.e.s dans ce contexte particulier de 2020 avec la crise sanitaire et l'installation de nouvelles municipalités, intercommunalités ?

- La place du centre social n'est pas toujours évidente pour les élu.e.s qui ont parfois du mal à saisir sa dimension intercommunale. Cette difficulté devient plus prégnante à mesure que les EPCI deviennent plus importantes : en termes de nombre de communes (certaines étant passé de 16 à 40), d'habitant.e.s et de multiplicité de territoires couverts.

- Les EPCI se technicisent et il est de plus en plus difficile de rentrer en contact direct avec les élu.e.s.

- Dans la relation aux élu.e.s et aux technicien.ne.s, il est parfois complexe de sortir de l'image de prestataire de services du centre social, la notion d'animation globale étant parfois abstraite pour eux.

- Dans certains territoires, il y a eu de nombreux changements d'équipes municipales. Ce phénomène s'est traduit pour certaines structures par une perte de leur interlocuteur privilégié. Il y a donc un enjeu important à renouer une collaboration, à mettre en place un nouveau partenariat mais le temps d'adaptation des nouveaux élu.e.s et technicien.nes dans un contexte de crise sanitaire freine le lien avec les associations de proximité.

Quels sont les principaux défis auxquels les centres sociaux peuvent répondre, ce qu'ils peuvent apporter comme ressources ?

- Le rôle de mailleur et d'assembler du centre social grâce à son lien privilégié avec les autres associations du territoire.

- Une connaissance extrêmement fine des enjeux en présence, une capacité à construire ou à participer à un projet social de territoire.

- Une capacité à faire levier sur plusieurs thématiques importantes pour les élu.e.s en milieu rural : l'accompagnement de la jeunesse, l'inclusion numérique, la mobilité, le vieillissement.

Ruralités ça rime avec

Les participant.e.s ont été invités à nous dire avec quel mot résonne pour eux la ruralité.
L'occasion de soulever des problématiques... et des ressources !

numérique
solidarité innovation
modernité espaces respiration
pluralité mobilité
gaité isolement
ressources créativité
intercommunalité difficulté

Avec le soutien de :



Fédération des centres sociaux de France
Février 2021
www.centres sociaux.fr